

les anciens de l'unef

Lettre n°25

Juin 2020

EDITORIAL

Mes chers camarades,

Notre trésorier n'est plus. Jean-Marie Schwartz nous a quittés à la fin du mois de mai.

Passé le choc de de l'annonce de sa mort, je retiens de Jean-Marie son engagement. Il était un militant convaincu, intransigeant sur le fond, toujours prompt à dénoncer avec humour et férocité, les accommodements politiques des uns et des autres. Jean-Marie était aussi conscient de l'identité de notre association où se mêlent des générations de militants aux parcours différents. Lui qui appartenait à la génération charnière de 68, savait réconcilier avec sagesse, parfois avec provocation, nos divergences. Sa présence et son soutien nous manqueront.

Nous saluerons sa mémoire à l'occasion d'un événement que nous vous présenterons prochainement.

Malgré les événements récents liés à la crise sanitaire, la vie de notre association devrait reprendre son cours. A l'organisation d'un événement en mémoire de Jean-Marie, viendront s'ajouter un diner-débat dont le thème sera prochainement défini et une initiative pour commémorer les 80 ans du 11 novembre 1940.

Avec le Conseil d'administration, nous espérons vous retrouver bientôt à nos côtés, pour débattre ou tout simplement nous revoir.

Amicalement,

Céline MARTINEZ, Présidente.

SOMMAIRE

EDITORIAL

Pages 2 et 3

Vie de l'association ; assemblée générale du 22 novembre 2019.

Recherches, archives, mémoires, publications.

Page 4

Jean-Marie Schwartz : une vie d'engagements.

MICHEL MOUSEL



Au moment de boucler, nous avons appris le décès de Michel Mousel, Né en 1940, étudiant en lettres, puis à l'IEP de Paris, il fut président de l'AG Sciences Po de 1960 à 1962, avant de devenir vice-président de l'UNEF en 1962, et président de l'UNEF en 1963-1964. Nous lui rendrons un hommage dans la prochaine lettre, et on peut consulter sa biographie dans le « Maitron ». Il était notamment intervenu lors de notre colloque de 2012 sur l'UNEF et la guerre d'Algérie, et était présent à la journée l'UNEF en mai et juin 1968.

Photo Michel Langrognet. M. Mousel à la journée du 19 mai 2018

www.aaunef.fr contact@aaunef.fr

MIE-labo 6 78 bis rue de Rennes

75006 PARIS



VIE DE L'ASSOCIATION

CEREMONIE 11 NOVEMBRE 1940

Comme chaque année, l'AAUNEF a commémoré la manifestation des lycéens et étudiants du 11 novembre 1940, premier acte public de Résistance pendant l'occupation, durement réprimé par les nazis. En 2018 la cérémonie revêtait une dimension particulière en raison du centenaire de la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918. L'AAUNEF a déposé avec l'UNEF une gerbe de fleurs en hommage aux « étudiants de France ». En 2019, l'organisation de la commémoration a changé, et il n'y a pas eu de dépôt de gerbe autre que la gerbe « officielle ». Robi Morder a néanmoins été présent pour représenter l'AAUNEF à la cérémonie. Il faudra sans doute revoir les formes que pourrait prendre une commémoration de cet événement historique d'importance.

ANNUAIRE

Ce projet porté par Michel Langrognet pour l'AAUNEF a mobilisé l'association pendant plusieurs mois pour compléter les informations et coordonnées de ses membres (téléphones, adresses postales et électroniques, parcours étudiant, responsabilités professionnelles...).

Il intègre les générations d'anciens responsables de l'UNEF ayant adhéré à l'association lors des événements que nous avons organisés pour les 10 ans du CPE (avril 2016), les 30 ans du Mouvement contre le projet de loi DEVAQUET (novembre 2016), ainsi que pour le cinquantenaire de Mai 68 (mai 2018).

Il s'agit d'un outil essentiel concrétisant notre ambition de maintenir un esprit de fraternité et de solidarité entre nos adhérents.

REUNIONS STATUTAIRES.

En 2018/2019, notre conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises (7 décembre 2018, 22 mars, 3 mai et 20 septembre 2019) et notre bureau à cinq reprises (les 25 janvier, 12 avril, 20 juin, 3 juillet et 18 octobre 2019).

La vie de l'association a également été marquée par une diminution du nombre de participants à nos réunions de bureaux (5-8 membres) et du conseil d'administration (8-10 membres) nécessitant un réinvestissement de nos adhérents.



ASSEMBLEE GENERALE DU 22 NOVEMBRE 2019

Notre assemblée générale a eu lieu le 22 novembre 2019. Elle a été l'occasion de revenir sur une année d'activités, de débats et de programmation pour 2019/2020. Malheureusement, la crise du Covid est venue s'ajouter aux problèmes de fonctionnement et d'organisation que nous avons discuté en AG et convenu de traiter, et bien évidemment les initiatives prévues (débats, sortie de la Lettre) ont été retardés. Il conviendra de revoir un nouveau calendrier et lors de notre prochaine AG d'adapter l'activité de notre association à la situation générale comme à la disponibilité militante.

Ce qui ressort du rapport d'activité, approuvé à l'unanimité, ce sont les éléments suivants.

UNE ANNEE PARTICULIERE

L'année 2018/2019 laisse une trace particulière dans l'histoire de notre association. Tout d'abord le décès de notre président d'honneur, Paul Bouchet, auquel un hommage a été rendu le 28 mai organisé par l'AAUNEF, le Germe et la Cité des mémoires étudiantes à l'Hôtel de Ville de Paris, en présence d'anciens et d'actuels étudiants, mais aussi de prises de paroles de camarades de combat des autres utopies de Paul Bouchet ont illustré ses engagements, en écho aux principes énoncés par celui qui fut l'un des rédacteurs de la Charte de Grenoble, acte fondateur du syndicalisme étudiant. A l'issue de cet hommage, il a été annoncé le lancement de l'Institut Paul Bouchet dédié au soutien et à la réalisation des « utopies » auxquelles il s'est consacré toute sa vie et dont l'AAUNEF sera partie prenante. Les prises de parole sont disponibles sur la [page Facebook de l'AAUNEF](#), et la vidéo intégrale de toutes les interventions sur la chaîne youtube de la Cité des mémoires étudiantes <https://www.youtube.com/watch?v=23oVakSHrBc>. A cette occasion, une lettre spéciale de 16 pages en hommage à Paul Bouchet a été imprimée, et elle est disponible en PDF sur le site.

D'autres anciens nous ont quitté également, comme Henri de Lapparent.

Le régime étudiant de Sécurité sociale, si essentiel au statut social de l'étudiant a lui aussi pris fin le 31 août 2018, 70 ans après sa création, renvoyant les étudiants à de simples assurés sociaux du régime général sans autre prise en compte que leur âge et leur majorité sociale.

Le rapport d'activité, fruit du travail réalisé par l'ensemble des membres de l'association : membres du bureau, administrateurs, adhérents et sympathisants qui s'investissent, soutiennent et relaient notre activité, a été présenté et adopté.

Dîner débat « Mobilisations des jeunes, violences, répressions ». Conformément aux orientations proposées lors de l'assemblée générale du 9 novembre 2018, l'association a organisé le 22 février 2019 le débat « Mobilisations des jeunes, violences, répressions ». Ce débat a été piloté et animé par Marthe Corpet, membre de notre conseil d'administration et responsable de l'UNEF de 2010 à 2016 a réuni Lila Lebas, ancienne présidente et responsable du service d'ordre de l'UNEF, Robi Morder du Germe et Jean-Marie Godard, journaliste spécialiste des mouvements de jeunesse et des enjeux du maintien de l'ordre, ainsi que Gérard Dandrea, ancien du BN de l'UNEF et du service d'ordre en 1968-1970, devenu commissaire de police divisionnaire. Ce dîner qui s'est inscrit dans un contexte de violences des forces de l'ordre lors des manifestations des gilets jaunes, a réuni une quarantaine de participants ainsi que les membres de l'association qui ont pu revivre les débats sur notre page Facebook.

QUESTIONS EN DEBATS

L'année a été aussi marquée par d'importants débats en notre sein sur l'attitude à tenir face aux polémiques ayant touché l'UNEF. Nous avons eu de nombreux échanges avec le bureau de l'UNEF afin d'entendre leur point de vue et de comprendre leurs positions notamment à l'occasion d'une rencontre avec leur bureau statutaire le 4 octobre 2018. Les sujets qui sont en jeu peuvent-ils faire

l'objet d'un compromis entre nous ? Il semble que non. Cela constitue-t-il un motif de rupture avec cette génération ? Nous n'en sommes pas convaincus.

Fallait-il que notre association en tant que telle s'exprime publiquement et explicitement sur ces questions ? Nous ne l'avons pas souhaité.

En tant qu'association d'anciens étudiants, d'ex-responsables et dirigeants de l'UNEF, nous sommes les dépositaires de l'histoire de l'UNEF dont nous avons forgé l'identité, conçu et défendu les revendications. Néanmoins, et parce que nous sommes tous farouchement attachés à la Charte de Grenoble, il serait contradictoire d'envisager toute forme d'interventionnisme dans le débat universitaire en lieu et place d'une organisation à laquelle nous n'appartenons plus. Nous n'avons pas vocation à dire publiquement ce que devraient être les positions de l'UNEF. Chaque génération à la tête de l'organisation, trace son propre chemin.

En tant qu'association des anciens, nous faisons le choix de l'écoute et du dialogue et nos prises de position éventuelles (par exemple : sur les droits d'inscriptions des étudiants étrangers, ou sur la liberté de critique et de création) ne sont faites qu'en notre nom et n'engagent que l'association.

C'est dans cet esprit qu'une communication avait été débattue au sein de l'association et adressée à nos membres pour répondre aux nombreux questionnements intervenus suites aux différentes polémiques survenues

« Le conseil d'administration de l'Associations des anciens de l'UNEF s'adresse à ses membres pour rappeler son attachement à des principes fondamentaux des combats, menés par les générations étudiantes, qu'elles rassemblent et que sont :
La laïcité en tant que principe garantissant la liberté absolue de conscience et de pratique de la religion,
La lutte contre le racisme et toutes les formes de discriminations,
Le droit à la culture conformément à la charte de Grenoble qui dispose « qu'en tant qu'intellectuel, l'étudiant a le devoir ; de chercher, de propager et de défendre la vérité, ce qui implique le devoir de faire partager et progresser la culture et de dégager le sens de l'Histoire » (Article VII),
L'association des anciens de l'UNEF réaffirme son attachement aussi bien aux valeurs de liberté de création, que de liberté de la critique, sans censure. »

L'AAUNEF, le 3 mai 2019

COMMUNICATION DE L'AAUNEF

Deux lettres d'informations relatant l'activité de l'association et les événements organisés ont été réalisées et communiquées à nos membres et sympathisants. Un courrier a aussi été adressé à nos adhérents pour les inviter à l'hommage à Paul Bouchet et les inciter à adhérer ou réadhérer.

Réseaux sociaux. L'AAUNEF a été particulièrement active sur les réseaux sociaux puisque l'ensemble de nos informations y figurent dont les offres d'emplois. La diffusion systématique de nos événements via Facebook, Twitter et notre site internet suscite un réel intérêt de nos adhérents et de nos sympathisants au regard du nombre de vues et de consultations des contenus que nous publions.

Annuaire. L'AAUNEF a actualisé son annuaire de ses membres réservés à ses membres à jour de cotisations, la dernière édition remontant à 2016.

ORIENTATIONS 2020-2021

Le fonctionnement et la pérennité de notre association ont été au cœur des débats de notre assemblée générale 2020. Alors que notre association parvient à monter de beaux événements, nous rencontrons des difficultés à fidéliser nos adhérents. Au regard de la participation à nos instances et de l'évolution du fichier des adhérents, plusieurs décisions ont été prises :

- Pas de modification de la cotisation dont le montant est maintenu à 30 euros sauf pour les étudiants/chômeurs dont la cotisation reste à 10 euros.
- Une campagne d'adhésion avec envoi de la lettre au format papier, par courrier postal à l'ensemble du fichier de l'association sera mise en œuvre.
- L'annuaire sera réédité et communiqué aux adhérents.
- Un événement tel qu'un dîner débat pourra être monté. Ce format convivial permet une large participation des adhérents

RECHERCHES, ARCHIVES, MEMOIRES, PUBLICATIONS

THESES

Axelle Hyppolite Martin, *Histoire et mutations communicationnelles des œuvres : du CSO aux Crous*, thèse en sciences de l'information et de la communication, soutenue le 20 novembre 2019 à l'Université Paul Valéry, Montpellier 3.

Olivier Crouillebois, *La Loi Devaquet : raisons et sens d'un échec*, thèse en histoire moderne et contemporaine, soutenue le 13 décembre 2020, Paris Sorbonne Université.

PUBLICATIONS

LA SANTE DES ETUDIANTS

OVE. Cet ouvrage publié par l'Observatoire de la vie étudiante propose de mieux comprendre les spécificités de la population étudiante en matière de santé, que ce soit en termes de pratiques ou de recours aux soins. Il rassemble les résultats de la première enquête nationale sur la santé des étudiants menée au cours de l'année universitaire 2015-2016, en parallèle de l'enquête Conditions de vie des étudiants 2016 ; Il s'inscrit également dans une démarche comparative avec les données disponibles sur la santé en population générale

2006 : UNE VICTOIRE ETUDIANTE ?

Vient de paraître : Paolo Stuppia, *2006, une victoire étudiante? Le mouvement anti-CPE et ses tracts*, collection Germe aux éditions Syllepse, 250 p, 18 €.

ARCHIVES ET MEMOIRES

« La représentation syndicale étudiante selon Paul Bouchet à l'épreuve de la guerre d'Algérie ».

Au CESE, dans le cadre des 11e journées « Archives, recherches & mémoires étudiantes », le 18 novembre 2019, a eu lieu à la séance du matin une table ronde sur « la représentation syndicale étudiante selon Paul Bouchet à l'épreuve de la guerre d'Algérie (fonctionnement interne, œuvres, enseignement, cogestion) ». Après la présentation d'un petit montage sur le 17 novembre 1945 la table ronde a été introduite par Robi Morder, puis Jacques Delpy, Pierre-Yves Cossé et Jean-Jacques Hocquard, anciens de l'UNEF de différentes générations de la guerre d'Algérie sont intervenus. Puis ont suivi des échanges. Voir vidéo sur : <http://www.germe-inform.fr/?p=3707>

JEAN MARIE SCHWARTZ

Membre actif de notre bureau, trésorier efficace de l'AAUNEF qu'il laisse dans une situation financière saine, ayant porté la journée « l'UNEF en mai et juin 1968 » en 2018, Jean-Marie Schwartz est décédé le 29 mai 1947. Engagé sur de nombreux fronts notamment liés aux étudiants, à la recherche, à l'Université, nous publions le texte de notre ami Roger Barralis sur le site de l'ITS.

Jean-Marie Schwartz, né le 21 mars 1947 à Boulogne-Billancourt et décédé accidentellement à Paris le 29 mai 2020, était un scientifique et un militant engagé.

Diplômé de l'ENS Saint Cloud 1967, il fut vice-président universitaire adjoint UNEF (c'est à dire délégué par l'UGE au BN UNEF) dans le bureau national UGE (Union des grandes écoles) de 1968/69, au titre des relations d'association entre l'UNEF et l'UGE ; il fut ainsi membre de l'équipe militante du bureau de l'UNEF qui géra l'organisation étudiante sur le plan national pendant la « révolte étudiante » de mai-juin 68.

L'année universitaire suivante (1969/70), il fut vice-président de l'UGE dans un bureau national UGE de même orientation que celle de l'UNEF de 1967 à 1970, autour des étudiants du PSU ; c'est en continuité avec cet engagement que Jean-Marie avait participé en 2010 à la création de l'association des anciens étudiants du PSU, dont il était trésorier depuis 2013. C'est dans le même état d'esprit de continuité avec ses convictions de jeunesse qu'il était également devenu trésorier à la même date de l'association des Anciens de l'UNEF, et qu'il avait activement contribué à l'organisation de la célébration par cette association du cinquantenaire de mai 68, en 2018.

C'est aussi en compagnie de nombre de ses camarades de mai 68, dont Jacques Sauvageot (accidentellement décédé en 2016), que Jean-Marie s'était activement impliqué dans la création et le développement de l'Institut Tribune socialiste – ITS, fonds de dotation ayant pour objet d'entretenir le patrimoine intellectuel hérité du Parti socialiste unifié (PSU), d'encourager la recherche historique à son sujet et de transmettre les idées et les valeurs de ce patrimoine dans les réflexions et les débats actuels.

Homme libre et resté fidèle à ses idéaux, Jean-Marie avait cessé depuis longtemps toute appartenance partisane après être « largement passé », ainsi qu'il le rappelait en 2011, par la « Gauche révolutionnaire » (courant maoïste interne au PSU, puis organisation externe). Mais il a toujours mené une vie associative très active ; il était notamment vice-président de l'Entraide universitaire française (EUF) dans laquelle il intervenait depuis les années 70.

Agrégé, docteur et HDR en mathématiques, il termina sa carrière dans le cadre de la direction du CNRS, où il s'impliqua dans l'organisation de la recherche en France ; il appliqua toujours dans ses diverses activités l'esprit de méthode et de précision qui l'animait.

Une « rue Huguette-Schwartz » a été créée à Paris en 2013 dans le 14e arrondissement en l'honneur de la mère de Jean-Marie, Huguette Schwartz, née Huguette Rosen (1923 – 2010), résistante française intégrée dès 1940 dans un réseau, comme ses trois sœurs Marcelle, Jacqueline et Solange qui toutes trois décédèrent à Auschwitz en 1944. Jean-Marie écrivait à ce sujet le 9 décembre 2015 à propos de l'extrait de la délibération du conseil municipal du 14ème portant création de cette rue : « *Il y est notamment mentionné, qu'après la Libération, elle*

avait refusé la légion d'honneur et la croix de guerre. Les motifs n'en sont pas donnés, les voici. D'une part, ses demandes pour que ses trois soeurs soient également décorées, à titre posthume, n'ont pu aboutir. D'autre part, elle avait vu trop de pseudo-résistants, voire d'habiles collabos, ainsi que la préfecture de police, recevoir l'une ou l'autre. Dans cette attitude, que j'ai toujours admirée, se trouve sans doute la source de ma vivacité sur certains sujets »

Jean-Marie avait une personnalité brillante et un esprit vif et caustique. Parfois bougon, mais pétillant d'ironie, il faisait bénéficier les réunions auxquelles il participait de ses brèves et percutantes interventions. Les rencontres et les repas avec lui étaient un délice pour tous ceux et celles qui en avaient l'occasion ; même si ses visites au siège de l'ITS rue de Malte s'espaçaient ces derniers temps en raison de ses problèmes de santé, elles étaient toujours accompa-

gnées d'échanges empreints de belles réflexions.

Pour tous ceux et celles qui l'ont connu, sa disparition fait revivre bien des images fortes et chaleureuses du camarade qui nous a si longtemps accompagnés ;

au revoir Jean-Marie!

Roger Barralis



Photos Michel Langrognet